



2015-07
171

01 - OUVERTURE DE SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles,
tenue à l'hôtel de ville de Saint-Gilles, ce 22 juillet 2015 à 20:00 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Michel Flamand
Siège #2 - Bruno Montminy
Siège #4 - Carole Dubois
Siège #5 - Jessy Grondin
Siège #6 - Claude Blais

Sont absents à cette séance :

Siège #3 - Patricia St-Hilaire

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Robert Samson.

Mme Sandra Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée extraordinaire, M. le Maire déclare la séance ouverte et invite l'assistance, à une réflexion personnelle avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Jessy Grondin et résolu unanimement de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

X

02 - MOT DU MAIRE

M. le Maire ne produira pas de déclaration à cette séance

03 - MOT DE LA DIRECTRICE

Aucun commentaire

04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2015-07
172

05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE SÉANCE

02 - MOT DU MAIRE

03 - MOT DE LA DIRECTRICE

04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

06 - FINANCES

06.01 - Autorisation - Appel d'offres pour un emprunt temporaire
au REG 490-15

07 - INFRASTRUCTURES

07.01 - Octroi - Travaux d'asphalte manuelle dans le périmètre
urbain

07.02 - Octroi - Travaux de réfection des rangs et rues / REG 490-
15

08 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE

08.01 - Motion de félicitations - M. Antoine Vermette / Coupe
Stanley 2015

09 - VARIA

10 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

11 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

En conséquence,

Il est proposé par Mme Carole Dubois, et résolu à l'unanimité d'adopter
l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement,

06 - FINANCES

2015-07
173

06.01 - Autorisation - Appel d'offres pour un emprunt temporaire au REG 490-15

Considérant que, le Conseil municipal a adopté le Règlement 490-15
pour des travaux de réfection des rangs et des rues le 13 avril 2015 par la
résolution 2015-04-76;

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par M. Michel Flamand

Que, le Conseil municipal autorise la directrice générale à aller en
soumission pour un emprunt temporaire en sujet du Règlement 490-15;

Que, les dépenses dont le maximum autorisé par le MAMROT qui est de
1 720 000 \$ et les différentes subventions et/ou aides financières au
montant de 882 000 \$ soient imputées à l'emprunt temporaire spécifique
au règlement 490-15 tel que la programmation de travaux fournie au
MAMROT;

Que, les résultats de soumissions soient transmis à une prochaine séance pour autorisation de signature par le Maire et la directrice générale;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

07 - INFRASTRUCTURES

**2015-07
174**

07.01 - Octroi - Travaux d'asphalte manuelle dans le périmètre urbain

Attendu que, le Conseil municipal a autorisé la directrice générale à demander des soumissions par invitation le 8 juin dernier par la résolution 2015-06-137;

Attendu que, les résultats ont été obtenus le 2 juillet 2015 à 13 :00 et que les résultats sont déposés à l'annexe 1 de cette résolution;

Il est proposé par M. Michel Flamand, appuyé par Mme Carole Dubois

D'octroyer les travaux de rapiéçage manuel à « Les entreprises Lévisiennes » tel que le bordereau de soumission;

D'imputer la dépense de 8 450.09 \$ plus les taxes applicables au 02.320.00.521.

Que, le directeur des travaux publics soit autorisé à procéder selon les planifications de travaux de la saison 2015.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2015-07
175**

07.02 - Octroi - Travaux de réfection des rangs et rues / REG 490-15

Considérant que, le Conseil municipal a adopté le Règlement 490-15 pour des travaux de réfections des rangs et des rues le 13 avril 2015 par la résolution 2015-04-76;

Considérant que, le Conseil municipal a autorisé la directrice générale à produire les soumissions publiques puisque le projet est de plus de 100 000 \$ sur SEAO le 8 juin 2015 par la résolution 2015-06-136;

Considérant que, les soumissions ont été ouvertes publiquement le 16 juillet à 15 :00 (annexe 1) et que trois options étaient disponibles pour effectuer les travaux;

Il est proposé par M. Michel Flamand, appuyé par M. Claude Blais

Que, le contrat des travaux, suite aux autorisations monétaires préalables, soit octroyé à la compagnie « Constructions BML, Division de SINTRA Inc. » et supervisé par le directeur des travaux publics dans son ensemble;

Que, le montant total de 1 432 916.75 \$ avant les taxes applicables, tel que le bordereau de soumission #2 comprenant des travaux de pulvérisation complète des rangs concernés et d'asphalte des rangs et rues indiqués dans l'appel d'offres, de « Constructions BML, Division

de SINTRA Inc. » soit imputé au règlement 490-15 (annexe 2);

Que, les cautionnements de soumission remis par les autres soumissionnaires soient libérés lorsque l'ensemble des requêtes inscrites à cette résolution soient complétées;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

08 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE

**2015-07
176**

08.01 - Motion de félicitations - M. Antoine Vermette / Coupe Stanley 2015

Attendu que notre conseil souhaite reconnaître les performances exceptionnelles des athlètes qui proviennent de sa région;

Attendu qu'Antoine Vermette, originaire de Saint-Agapit, a su faire preuve de patience, de courage et de détermination pour accéder et se tailler une place au niveau du hockey professionnel;

Attendu qu'au terme de la saison 2014-2015, il a contribué à ce que son équipe se mérite la prestigieuse coupe Stanley;

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par M. Michel Flamand

Que notre conseil municipal adopte une motion de Félicitations à l'endroit de M. Antoine Vermette pour ses performances exceptionnelles et souligne l'implication de ceux et celles qui ont accompagné cette réussite, notamment sa famille et sa municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

09 - VARIA

Aucun sujet

10 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

**2015-07
177**

11 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Mme Carole Dubois et résolu à l'unanimité que cette séance extraordinaire soit levée à 20:55.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Robert Samson, maire

Sandra Bélanger, Directrice générale / secrétaire trésorière